

Eau potable à CARP

Protection des sources d'eau potable

La *Loi sur l'eau saine* de l'Ontario aide à protéger l'eau potable de la source au robinet en prévenant la contamination des sources d'eau potable, comme les lacs, les rivières et les aquifères souterrains. Des études scientifiques ont été effectuées afin de déterminer le caractère de la source d'eau potable locale, et de relever les activités qui pourraient nuire à sa qualité. Les études techniques se trouvent dans le *Rapport d'évaluation global*.

CARP

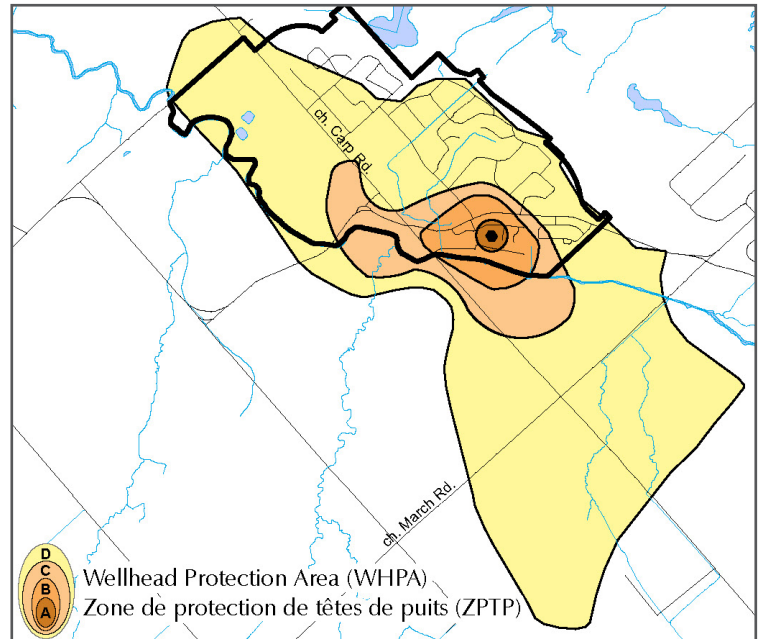
La Ville d'Ottawa approvisionne 2 025 résidents du village de Carp en eau potable. On y trouve deux puits municipaux, construits en 1986 et 1994, qui font respectivement 27 et 23 mètres de profondeur. La source d'eau souterraine de ces puits est un aquifère de sable et de gravier, réapprovisionné par l'eau qui s'infiltre dans la crête de Carp.

Qu'est-ce qu'une zone de protection des têtes de puits?

Une zone de protection des têtes de puits (ZPTP) est une zone autour d'un puits où des utilisations du sol pourraient nuire à la qualité de l'eau qui s'écoule dans le puits. La superficie et la forme des ZPTP sont établies en fonction de la quantité d'eau pompée, ainsi que de la direction et du débit de l'eau souterraine circulant de l'aquifère au puits.



Station de pompage - Carp



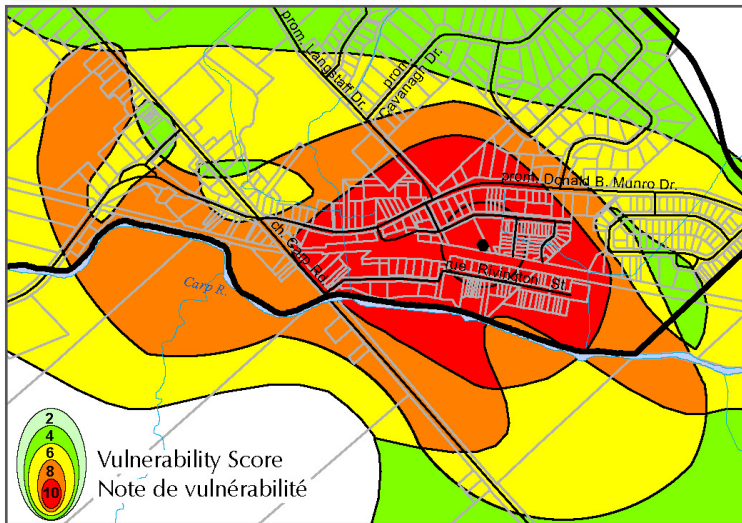
Zone de protection des têtes de puits - Carp

Description des zones

- ZPTP-A Rayon de 100 mètres où des contaminants peuvent facilement atteindre le puits.
- ZPTP-B Zone où les eaux souterraines contaminées prendraient moins de deux ans pour atteindre le puits.
- ZPTP-C Zone où les eaux souterraines contaminées prendraient de deux à cinq ans pour atteindre le puits.
- ZPTP-D Zone où les eaux souterraines contaminées prendraient de cinq à vingt-cinq ans pour atteindre le puits.

Notes de vulnérabilité

Les notes de vulnérabilité servent à préciser le degré de risque de contamination d'une source d'eau potable. Les notes élevées indiquent qu'un contaminant pourrait rapidement atteindre la source d'approvisionnement en eau potable. Chaque catégorie de zone est associée à une ou plusieurs notes de vulnérabilité, selon les caractéristiques du sol recouvrant l'aquifère. Plus la note de vulnérabilité est élevée, plus le risque de contamination est important.



Notes de vulnérabilité – ZPTP, Carp

Plan de protection des sources de Mississippi-Rideau

Le *Plan de protection des sources de Mississippi-Rideau* comprend les politiques de protection des zones d’approvisionnement en eau potable vulnérables, comme la zone de protection des têtes de puits de Carp. Il a été préparé par un comité local composé de représentants de municipalités, de petites entreprises, des secteurs industriel et agricole, de groupes environnementalistes et du grand public.

Politiques de protection des sources de la zone de protection de Carp

Le plan de protection des sources :

- interdit l’aménagement d’utilisations du sol incompatibles, comme les décharges, près des sources d’eau potable;
- exige des administrations publiques qu’elles veillent à ce que les services, comme le réseau d’égouts et l’entretien hivernal des routes, ne contaminent pas les sources d’eau potable;
- veille à ce que des mesures de protection soient en place pour réduire les risques liés aux activités comme le stockage de combustibles et l’utilisation de produits chimiques;
- encourage les résidents et les entreprises des zones de protection des têtes de puits à prendre des mesures volontaires pour protéger les sources d’eau potable.

Ceci est un résumé seulement; pour en savoir plus sur des politiques et leur application, visitez le site ottawa.ca/protectiondessources.

Est-ce que les mêmes politiques visent toute la zone de protection des têtes de puits?

Les politiques en vigueur diffèrent selon les secteurs de la zone de protection des têtes de puits; comme certains secteurs sont plus vulnérables à la contamination, les politiques qui les visent doivent être plus strictes. À quelques exceptions près, les politiques obligatoires visent seulement la zone ayant une note de vulnérabilité de 10 (en rouge sur la carte).

Comment puis-je aider à protéger les sources d’eau potable?

La majorité des gens ne seront pas touchés par les politiques obligatoires visant la zone de protection des têtes de puits. Cependant, il est important de savoir d’où provient notre eau potable et comment la protéger.

Voici des façons de protéger les sources d’eau souterraine qui approvisionnent Carp :

1. **Économisez l’eau.** En diminuant votre consommation d’eau, vous réduisez la pression sur l’aquifère.
2. **Manipulez et éliminez les substances dangereuses de manière appropriée.** Toutes les substances dangereuses, de la peinture aux médicaments, ont un impact sur les eaux souterraines lorsqu’elles ne sont pas manipulées et éliminées de manière appropriée.
3. **Utiliser des produits de nettoyage et d’hygiène personnelle écologiques.** N’oubliez pas que vos produits domestiques s’écoulent dans les égouts, puis sont rejetés dans l’environnement.
4. **Prévenez le ruissellement d’eaux contaminées et leur infiltration possible dans le sol.** Pour ce faire, réduisez ou éliminez votre utilisation d’engrais et de sel pour les trottoirs, n’arrosez pas trop votre gazon, ramassez les excréments d’animaux, et lavez votre véhicule dans un lave-auto commercial.
5. **Entretenez vos véhicules et manipulez le carburant avec soin.** Un véhicule bien entretenu ne perdra pas d’huile ou d’autres fluides. Un litre d’essence ou d’huile peut contaminer un million de litres d’eau.